

# PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

COMMUNAUTE DE

COMMUNES DE

## L'OUTRE-FORET

HOFFEN, KEFFENACH, MEMMELSHOFFEN, RETSCHWILLER, SCHOENENBOURG, SOULTZ-SOUS-FORETS, **SURBOURG**, et ASCHBACH, BETSCHDORF, HATTEN, OBERROEDERN, RITTERSHOFFEN, STUNDWILLER

COMMUNE DE

## SURBOURG

### ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

#### Modification n°3 ENQUETE PUBLIQUE

VU POUR ETRE ANNEXE  
A L'ARRETE DE CE JOUR

A HOHWILLER

LE 03/12/2021

LE PRESIDENT



PAUL HEINTZ








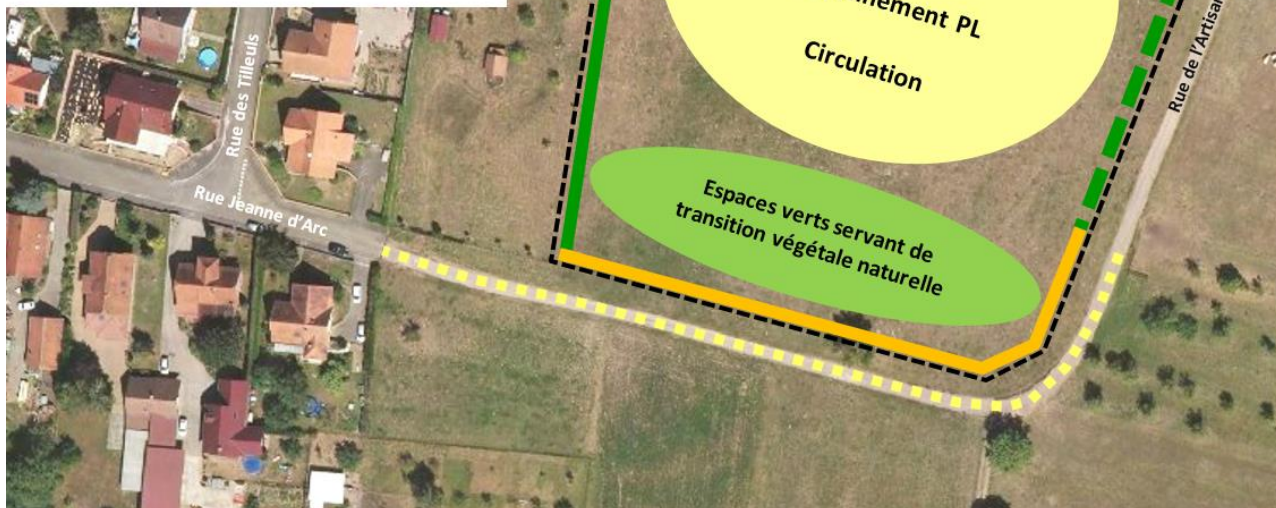


# Orientation d'aménagement de la zone 1AUX – à l'Est de la commune

## Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme – SURBOURG

janvier 2021

-  Limite de zone 1AUX
-  Haie mixte arborée et arbustive à créer
-  Haie arbustive à créer et zone d'accès interdite
-  Haie mixte arborée et arbustive à créer  
2 accès possibles au maximum
-  Chemin d'exploitation à préserver



- L'aménagement de la zone 1AUX est à prévoir en une seule tranche.
- La création de haies en limites du secteur 1AUX participera à l'intégration paysagère et à la préservation de la biodiversité sur le site et les environs :
  - Filtre visuel est et ouest : haie mixte arborée et arbustive
  - Filtre visuel sud : haie arbustive
- Les possibles accès depuis la rue de l'Artisanat seront limités à 2 au maximum pour le maintien d'un filtre visuel.
- Les espaces verts côté sud seront enherbés et/ou plantés, participant à la transition végétale et à l'intégration paysagère des constructions. Aucun accès ne sera prévu côté sud de la zone.
- Le chemin d'exploitation est à préserver côté sud de la zone 1AUX.
- Les zones de stockage seront prévues prioritairement côté nord dans le prolongement de l'activité existante.

